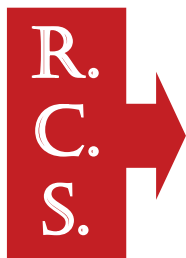


RÉSERVE COMMUNALE

DE SÉCURITÉ

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, la commune établit l'inventaire des moyens qui pourraient être utiles aux actions de mise en sécurité des habitants et d'assistance aux personnes sinistrées.



LES MISSIONS :

- * Appuyer la sécurité civile en cas d'événements et situations particuliers ;
- * Participer au soutien et à l'assistance des populations, à l'appui logistique et au rétablissement des activités ;
- * Contribuer à la préparation de la population face aux risques



Vous pouvez nous aider !!



- en hébergeant des personnes sinistrées
- en mettant vos compétences au service de la commune
 - ⇒ *brevet de secourisme/PSC1,*
 - ⇒ *compétences en matière de sécurité,*
 - ⇒ *langues étrangères pratiquées,*
 - ⇒ *confection de repas pour ravitailler les sinistrés...*
- en mettant à disposition du matériel permettant d'assurer la gestion de crise et la remise en état des sites après l'accident
 - ⇒ *motopompe,*
 - ⇒ *groupe électrogène,*
 - ⇒ *tracteur, quad,*
 - ⇒ *matériel de déblaiement...*



AIDES A LA COMMUNE EN CAS DE CRISE MAJEURE

Compétences particulières / langues pratiquées :

HEBERGEMENT DE PERSONNES SINISTREES

Je peux héberger sous mon toit (nb) personnes en cas de crise majeure sur la commune

Observations :

MISE A DISPOSITION DE MATERIEL POUVANT AIDER À LA SAUVEGARDE OU À LA REMISE EN ETAT

Matériel : (Tronçonneuse, groupe électrogène, motopompe...) :

.....
.....
.....
.....

Véhicule à moteur : (tracteur, chargeuse, pelle mécanique...) :

.....
.....
.....